

Avis de constitution

SOCIETE « SOPHONIE ET JOELLE CONSTRUCTION SARL » en abrégé
« SJC SARL »

Siège ABIDJAN (RCI), Yopougon Sicogi Niangon Sud,
Appartement 2773., Lot Appartement 2773, Ilot
Appartement 2773

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 14/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOPHONIE ET JOELLE
CONSTRUCTION SARL » en abrégé « SJC SARL »

Objet : - Bâtiments et travaux publics (BTP);
- Construction;
- Promotion Immobilière;
- Lotissement et Aménagement foncier;
- Gestion et location des biens meubles et
immeubles;
- Vente de terrains;
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.
- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN (RCI), Yopougon Sicogi Niangon
Sud, Appartement 2773., Lot Appartement 2773, Ilot
Appartement 2773

Dirigeant(s) M PINHO TONY ARSENE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03835 du 24/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23757/GTCA/RC/2024 du 24/04/2024

